



INTAKT

LAW FIRM

Jean-Sébastien LENAERTS

Partner

Avenue Louise 489 – 1050 Bruxelles

www.intakt.law

T +32 2 626 01 30

F +32 2 626 01 40

jslenaerts@intakt.law

Work experience

- Member of the Brussels bar association (since 2007)
- Research fellow – private judicial law unit of the Université libre de Bruxelles (since 2011)
- Assistant teacher in judicial law (civil litigation law) – Université libre de Bruxelles (since 2011)
- Member of the editorial board of the “Journal des Tribunaux” (since 2014)
- Civil proceedings law Professor at the Brussels bar association (since 2016)

Education

- Postgraduate degree « Licence spéciale (D.E.S.) » in economic law (corporate law) – Université libre de Bruxelles
- Master in law – Université libre de Bruxelles

Fields of expertise

- Real estate law
- Commercial law
- Judicial law

Languages

- French
- English

Publications

- J.-S. LENAERTS, « *La réforme des droits de greffe* », J.T., 2019, p. 160
- J. ENGLEBERT (dir.), X. TATON (dir.), M. BAETENS-SPETSCHINSKY, M. BERWETTE, J. BIART, E. DE LOPHEM, G. ELOY, J. ENGLEBERT, F. LAUNE, F. LEJEUNE, J.-S. LENAERTS, X. TATON, *Droit du procès civil, vol. 2*, Limal, Anthémis, 2019.
- M. DUPONT, J.-S. LENAERTS, « *L'assurance décennale obligatoire des professionnels de la construction* », J.T., 2018, p. 933.
- J.-S. LENAERTS, G. ELOY, « *La mise en état contradictoire : actualités législatives et jurisprudentielles* », Actualités en droit judiciaire : un peu de tout après six pots-pourris, CUP, Liège, Anthémis, 2018, p. 153.
- J.-S. LENAERTS, « *Synthèse des modifications de procédure civile apportées par la loi du 25 mai 2018, dite 'pot-pourri VI'* », J.T., 2018, p. 500.
- J.-S. LENAERTS, « *Le respect du formalisme de la demande de renouvellement d'un bail commercial confirmé par la Cour de cassation* », J.T., 2018, p. 460.
- J.-S. LENAERTS, « *Recouvrer sa créance, même non contestée, devant les cours et tribunaux ne constitue pas un comportement fautif* », J.T., 2018, p. 321.
- J. ENGLEBERT (dir.), X. TATON (dir.), M. BAETENS-SPETSCHINSKY, M. BERWETTE, J. BIART, E. DE LOPHEM, G. ELOY, J. ENGLEBERT, F. LAUNE, F. LEJEUNE, J.-S. LENAERTS, X. TATON, *Droit du procès civil, vol. 1*, Limal, Anthémis, 2018
- J.-F. VAN DROOGHENBROECK, J.-S. LENAERTS, « *Traits essentiels des réformes de procédure civile « pots-pourris IV et V »* », J.T., 2017, p. 633.
- J.-S. LENAERTS, « *Des fonctions judiciaires* » (titres I à IV), in P. MOREAU (dir.) et G. DE LEVAL (coord.), *La jurisprudence du code judiciaire commentée*, vol. IA – principes généraux et l'organisation judiciaire, Bruxelles, la Charte, 2017.
- J.-S. LENAERTS, « *Acquiescement et appel incident* », J.T., 2016, p. 373.
- J.-S. LENAERTS, « *L'examen de la compétence d'attribution selon l'objet de la demande et l'article 1070 du Code judiciaire : faut-il abroger cette disposition surannée ?* », J.T., 2015, p. 853.
- J.-S. LENAERTS, « *Le recouvrement extrajudiciaire des créances incontestées* », Le procès civil efficace ? Première analyse de la loi du 19 octobre 2015 modifiant le droit de la procédure civile (dite « loi pot-pourri I »), Limal, Anthémis, 2015, p. 25 à 52.
- J.-S. LENAERTS, « *Procédure de dessaisissement : déposer n'est pas envoyer !* », J.T., 2015, p. 179.
- J.-S. LENAERTS, « *Connexité et compétence territoriale d'ordre public* », J.T., 2014, p. 817.
- J.-S. LENAERTS, « *Les clauses attributives de compétence en droit interne : validité et mise en œuvre* », Les obligations contractuelles en pratique, Limal, Anthémis, 2013, p. 19 à 38.
- M. BAETENS-SPETSCHINSKY, J.-S. LENAERTS, « *Actualités en matière de compétence* », Actualités en droit judiciaire, CUP, Bruxelles, Larcier, 2013, p. 89.
- M. BAETENS-SPETSCHINSKY, J.-S. LENAERTS, « *La compétence d'attribution en raison de l'objet : le paradoxe d'une interdiction persistante de requalification* », J.T., 2013, p. 323.
- J.-S. LENAERTS, « *Les annonces de réduction de prix en période d'attente (présoldes) : les entreprises entre le marteau et l'enclume ?* », J.T., 2013, p. 220 à 223.
- J.-S. LENAERTS, « *Les compétences civiles et pénales du tribunal de police : état des lieux* », For. ass., 2012, p. 168 à 180.
- J.-S. LENAERTS, « *Les annonces de réduction de prix en période d'attente et leur conformité au droit européen : suite...mais certainement pas fin !* », R.E.D.C., 2012, p. 541 à 557.
- J.-S. LENAERTS, I. GOES, « *La loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur et sa compatibilité au droit européen : le législateur doit-il à nouveau revoir sa copie ?* », Cah. Jur., 4/2011, p. 96 à 104.
- J.-S. LENAERTS, C. MOINY, « *La représentation de l'inculpé devant les juridictions d'instruction : un arrêt à contre-courant ?* », J.T., 2011, p. 287 à 291.
- J.-P. BUYLE, J.-S. LENAERTS, « *Le monopole de l'avocat : privilège anachronique ou impérative nécessité ?* », Les monopoles professionnels, Louvain-la-Neuve, Anthémis, 2010, p. 21 à 80.

Conferences

- « *La mise en état contradictoire : actualités législatives et jurisprudentielles* », Colloque de la CUP « *Actualités en droit judiciaire : un peu de tout après six pots-pourris* », Louvain-la-Neuve, 21 septembre 2018 et Charleroi, 28 septembre 2018.
- Conférencier dans le cadre de la *formation spécialisée pour futurs juges des saisies organisée par l'Institut de Formation Judiciaire (IF)* – thème : *l'emploi des langues*, 16 octobre 2017
- « *Le recouvrement extrajudiciaire des créances incontestées* », Colloque l'Unité de droit judiciaire de l'ULB « *Le procès civil efficace ? Première analyse de la loi du 19 octobre 2015 modifiant le droit de la procédure civile (dite « loi pot-pourri I »)* », Genval, 8 décembre 2015.
- « *Les clauses attributives de compétence* », Colloque de l'ULB « *les obligations contractuelles en pratique – questions choisies* », Bruxelles, 28 novembre 2013.
- « *Actualités en matière de compétence* », Colloque de la CUP « *actualités en droit judiciaire* », Bruxelles, 15 novembre 2013 et Charleroi, 22 novembre 2013.
- « *Les compétences du tribunal de police* », Les colloques du Forum de l'assurance : le droit de la circulation routière – Actualités et questions choisies, Bruxelles, 29 novembre 2012.
- « *Le monopole de l'avocat* », 5e Colloque de la C.C.A.I. sur le thème « *Monopole professionnel : atout ou handicap ?* », Bruxelles, 30 septembre 2010.